

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 12 novembre 2024

modifiant l'arrêté du 8 mars 2023 portant nomination

des membres du conseil d'administration de l'Ecole nationale de l'aviation civile

NOR : PTDA2428569A

(*Texte non paru au Journal officiel*)

La ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation,

Vu le décret n° 2018-249 du 5 avril 2018 modifié relatif à l'Ecole nationale de l'aviation civile, notamment son article 7 ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2023 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Ecole nationale de l'aviation civile,

Arrête :

Article 1^{er}

Le b) de l'article 1^{er} de l'arrêté du 8 mars 2023 susvisé est ainsi modifié :

Les mots : « M. Olivier LESBRE, directeur général de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace » sont remplacés par les mots : « Mme Marie-Hélène BAROUX, directrice générale de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace ».

Article 2

Le e) de l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« e) En qualité de représentants des élèves non-fonctionnaires de l'école :

Titulaires :

Sacha SAYAH GHASSEMI
Jarod BENAMRAN

Suppléants :

Mathis GIRAUD
Eva RAKOTOARINORO ».

Article 3

Le f) de l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« f) En qualité de représentants des élèves fonctionnaires suivant une formation professionnelle de la direction générale de l'aviation civile :

Titulaire :

Inès PALOTAI

Suppléant :

Alexandre VILLAIN ».

Article 4

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation.

Fait le 12 novembre 2024,

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aviation civile,

D. Cazé